

Lyon, cercle de silence

POUR UNE IMMIGRATION HUMANISTE

**Comprendons les causes
Accueillons-en la richesse
Refusons l'injustice**

Nous demandons :

- > des conditions de vie dignes pour permettre un vrai dialogue et comprendre les raisons qui poussent à quitter la terre de ses ancêtres.
- > une politique de régularisation juste-, intelligente et humaine qui ne repose pas sur la peur de l'autre, ni sur la recherche de voix électorales à court terme.

Nous disons NON :

- > aux contrôles d'identité au faciès
- > à l'exclusivité des démarches en ligne de la Préfecture
- > aux expulsions qui brisent les familles
- > à l'enfermement systématique dans des centres de rétentions
- > à l'allongement inhumain de la durée de séjour dans ces centres

Nous refusons une société qui sacrifie l'humanité au nom de la sécurité

CDS voulu par de nombreuses associations : Atelier Justice Paix-Intégrité de la création de la Famille Franciscaine ; Fédération Protestante de France ; Cimade ; Mouvement pour une Alternative Non-violente (MAN) ; Coordination Urgence Migrants ; Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD-Lyon) ; Secours catholique ; JRS Welcome-Lyon ; avec le soutien de Réseau éducation sans frontière (RESF), la Ligue des droits de l'Homme (LDH), Collectif Lyonnais pour l'Accès à la Scolarisation et le Soutien des Enfants des Squats (CLASSES)

==> voir la liste complète des soutiens sur le site internet

**Rendez-vous : Place de la Comédie - Hôtel de Ville côté est,
18h30 – 19h30 : 10 décembre 2025 ; 14 janvier ; 11 février 2026**
Merci de transmettre, largement, ces informations autour de vous.

Plus d'info et contacts : <https://cerclelyon.cercledesilence.fr>

Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons à rejoindre le cercle de silence.

Droits de l'enfant ?

Noël arrive. Des mineurs isolés sous tente dans le parc des Chartreux. Nombreux enfants sont à ce jour sans toit. Quelques uns dorment dans l'église Saint Polycarpe.

Liberté, égalité, régularisez !

Contrairement à ce qui est trop souvent relayé dans les médias, les demandes de régularisation sont évaluées selon des critères de plus en restrictifs auxquels s'ajoutent des pratiques administratives absurdes et arbitraires. Obtenir un titre de séjour devient alors un véritable parcours du combattant pour les personnes sans papiers, les privant ainsi de la possibilité de construire une vie en France, de s'insérer, d'intégrer une formation, de rejoindre le marché du travail et de trouver un logement par exemple.

Les situations absurdes qui sont dénoncées aujourd'hui sont multiples : par exemple, en France pour obtenir un permis de travail les personnes étrangères doivent démontrer qu'elles ont travaillé, alors qu'elles n'ont pas le droit de travailler sans papiers.

En octobre, créée en 1939 en Alsace, la Cimade (Comité Inter-Mouvements Auprès Des Évacués) lançait une grande campagne de mobilisation contre cette « politique de non-accueil » fondée sur le rejet et la stigmatisation, pour appeler les responsables politiques à refondre les politiques migratoires dans une dynamique d'égalité des droits. *Monique Guyot-Berni - Présidente de la Cimade.*

À Lyon Croix-Rousse :

Depuis dimanche 23 novembre, des jeunes migrants, installés depuis début 2025 dans un campement de fortune dans le Jardin des Chartreux (Lyon 1er), ont trouvé refuge dans l'église Saint-Polycarpe. Un accueil paroissial et une coordination assurée par le collectif Soutiens/Migrants Croix-Rousse, qui alerte depuis plusieurs mois sur les conditions de vie de ces plus de 200 personnes à la rue.

Moussa, 15 ans originaire de Côte d'Ivoire : « *On nous aide, donc on peut dormir [ici] pour le moment, mais on ne sait pas combien de temps* ».

La « double peine »

La question de la « double peine » est symptomatique de l'ambiguïté de la politique migratoire de la France. En vertu de cette épée de Damoclès forgée en 1945, les étrangers condamnés pour des infractions de droit commun peuvent être expulsés du territoire français, même s'ils sont en situation régulière.